

Divergences et désaccords en situation de soins *les chemins de l'éthique*



Photo : Emmanuèle Garnier

L'ÉTHIQUE A TOUJOURS ÉTÉ une composante essentielle de la pratique médicale, et ce, depuis Hippocrate. Le patient a toujours été au cœur du professionnalisme médical, le médecin agissant comme le détenteur privilégié du pouvoir de décision. Au cours des dernières décennies, toutefois, une évolution rapide de la pratique clinique a complexifié les rapports entre le médecin et son patient. Parmi les principaux facteurs de changement, on relève l'explosion des connaissances scientifiques, l'apport d'une technologie sophistiquée, le pluralisme des idées et le multiculturalisme.

Plusieurs conséquences, toutes porteuses de défis éthiques, émergent des changements énoncés. Aussi, assiste-t-on de plus en plus à des désaccords entre le patient, le médecin, la famille ou l'équipe traitante sur les objectifs thérapeutiques et les décisions qui en découlent. Les articles sur les désaccords concernant les soins en fin de vie et sur le refus de traitement vital injustifié abordent cette situation difficile. Ce numéro traitera aussi des divergences de point de vue issues des différences intergénérationnelles et abordera l'effet de ces changements sur les soignants. Il sera aussi question de la souffrance : celle qui vit le médecin subissant une poursuite médicale et, plus fondamentalement, celle qui touche le praticien faisant face à la vulnérabilité humaine.

Nous espérons que ce numéro saura combler vos attentes, susciter des réflexions intéressantes et faire en sorte que l'éthique comme « art de bien agir » vienne enrichir votre expérience professionnelle.

Isabelle Arseneault

Omnipraticienne
Hôpital Charles LeMoine

Agrément. La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et ses activités de formation continue, dont *Le Médecin du Québec*, sont agréées par le Collège des médecins du Québec. Tous les articles de cette section sont révisés par le comité de rédaction scientifique.

Post-test. Chaque mois dans *Le Médecin du Québec*, à la fin de la section de formation médicale continue, vous trouverez un post-test composé d'au plus dix questions à réponse unique. Veuillez inscrire vos réponses sur le coupon au verso de la page de questions et le retourner à la FMOQ ou remplir le questionnaire en ligne. **Trois heures** de crédits de formation de catégorie 1 seront accordées aux médecins qui auront obtenu une note de passage d'au moins **60 %**. Aucun crédit ne sera accordé au-dessous de cette note. N'entourez qu'**une seule** réponse par question. Les réponses seront publiées trois mois plus tard à la fin de la section avec les références.